



- juin 2017 -

## POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

### Sommaire

- P.1– Edito : parité au nouveau gouvernement !
- P.2– 3 Intervention au CDFN sur les manifestations du 8 mars
- P.3– Stages décentralisés en région
- P.4– 5 Qui est Marlène Schiappa ?
- P.5– Vigilance accrue sur les IMP
- P.6– 9 Lectures
- P.9– Stage Femmes Fsu en décembre

#### Comité de rédaction

*Nina Charlier,  
Sigrid Gérardin,  
Marie-Caroline Guérin  
Laurence Le Louët, Sandra Leroux  
Anne Marie Pavillard  
Cécile Ropiteaux, Aurélia Sarrasin,  
Anne Roger,  
Valérie Soumaille*

## PARITÉ ET POSTES DE RESPONSABILITÉ ?

### En 2013

80 % des parlementaires cumulant plusieurs mandats sont des hommes. Seul 1 homme député sur 5 est en situation de mandat unique, contre près d'1 femme députée sur 2.

100 % des parlementaires en situation de cumul avec une présidence de conseil général ou régional sont des hommes (15 députés-présidents et 38 sénateurs-présidents).

Une analyse des postes occupés par ces parlementaires démontre que les hommes captent les postes de premier plan : ils sont présidents de Conseil général ou Conseil régional ou maires, tandis que les femmes sont moins visibles, aux postes d'adjointes.

### En 2017

#### 1<sup>er</sup> gouvernement du président Macron

Aucun ministère des droits des femmes dans ce gouvernement, donc pas de signe fort en direction des femmes et de leurs droits, et l'affichage paritaire ne résiste pas à l'analyse : les 3 ministères d'état sont détenus par des hommes, idem pour les gros portefeuilles...

De plus les nominations<sup>1</sup> des cabinets ministériels font clairement apparaître une masculinisation très forte : 10H et 1F à Matignon, 8H et 1F à l'Outremer, 3H à l'enseignement supérieur, 7H et 3F aux affaires étrangères, 5H aux armées, 3H et 2F à l'EN...

#### Législatives

Les partis ont proposé seulement 42,2% de candidates aux élections législatives de juin 2017. Nous n'atteignons pas encore les 50-50. Ces 10 dernières années les chiffres stagnent aux environs des 40 % : 2007 avec 42,4 % de candidates, tandis qu'en 2012 seules 40 % de femmes avaient été investies.

La loi de 2014 a doublé les pénalités financières mais les partis ont préféré payer 28 millions d'euros en 5 ans, soit 8 % de leur dotation totale, plutôt que de satisfaire à la règle de la parité. De plus, les femmes étaient plutôt envoyées dans des circonscriptions difficiles.

En juin 2017 nous assistons à un record historique avec 224 femmes (155 dans la précédente mandature) et 38,8 % d'élues (26,9 %) dans la nouvelle mandature.

Il semblerait que la limitation des mandats ait été plus efficace que l'obligation de parité. Toutes les analyses féministes montrent qu'il faut une conjugaison de plusieurs mesures pour obtenir la parité : limitation des mandats, non cumul, listes paritaires.

Nous attendons la nomination des diverses présidences ou commissions des assemblées pour savoir si les femmes seront représentées au prorata d'au moins 38,8 % !

#### 2<sup>e</sup> gouvernement du président Macron

Parité certes (8F et 8H auxquels il faut ajouter le 1<sup>er</sup> ministre donc 9H ! et 7F secrétaires d'état pour 6H), mais toujours aucun ministère des droits des femmes dans le gouvernement...

Au-delà de l'affichage, nous attendons de réelles mesures pour aller rapidement vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans les sphères publique et privée : formation, travail, retraite mais aussi dans la vie sociale et familiale.

Marie-Caroline Guérin

1- JO de mai 2017

# INTERVENTION AU CDFN mai 2017

Sigrid Gérardin

**Organisations présentes à la réunion de bilan :** CGT, FSU, Solidaires, UNEF, CNDF, Femmes égalité, MNCP, MMF

Rappel sur l'organisation du 8 mars 2017 : les syndicats ont été cette année à l'initiative du texte d'appel et de l'organisation des mobilisations. Un défi de ce 8 mars était néanmoins de conserver les liens forts qui unissent les associations féministes et les syndicats, liens qui ont été longs et difficiles à construire mais qui sont une condition essentielle pour lutter contre tous les projets qui contiennent des reculs pour le droits des femmes et aussi pour lutter contre les idées d'extrême droite qui n'arrêtent pas, tout le monde le sait, leur diffusion avec la fin des périodes électorales.

## Bilan chiffré positif

80 actions sur les territoires (quasiment tous les départements se sont investis ce qui est une première dans l'organisation de ce 8 mars).

170 débrayages ont été recensés.

60 actions autres (type votation citoyenne sur les revendications dans les entreprises, sur les marchés, dans les centres sociaux...).

La vidéo a été vue 500 000 fois. Bons retours.

10 000 photos postées avec le #8mars15H40.

## Points positifs :

Le bilan est positif pour l'ensemble des OS et du mouvement féministe. Le mouvement féministe a relevé les effets bénéfiques des pratiques et de l'engagement syndical sur la capacité à mobiliser et le dynamisme de ce 8 mars sur Paris mais aussi en région.

Il a été proposé de reconduire le 8 mars 2018 sous cette forme.

La conférence de presse a été très réussie et a permis une bonne couverture de presse.

Concernant les 20 exigences qui correspondent aux 20 revendications : l'effort explicatif a été relevé et apprécié. Il a permis à chacune et chacun de s'emparer de ces questions d'égalité parfois techniques.

Le fait de proposer plusieurs modes d'action sans les opposer (rassemblements, manifestations, débrayages, grèves...) a facilité les mobilisations et l'ensemble des organisations propose de continuer sous cette forme pour l'année prochaine.

Le moment symbolique 15H40 a aussi beaucoup aidé aux mobilisations et à rendre visible les inégalités au travail.

Enfin, on a observé un saut quantitatif sur les chiffres de mobilisations mais les chiffres de grève restent néanmoins encore faibles sauf quelques endroits loca-

lement : crèche de Lyon, propreté Nancy, 1 service de la SNCF, 1 service chez Orange. Les grèves ont bien fonctionné quand elles s'appuyaient sur des situations locales déjà tendues.



## Points à améliorer

Les actions (débrayages, rassemblements, manifestations ou grèves) ont été des réussites plus fortes là où les acteurs et actrices de terrain travaillent les questions d'égalité toute l'année. Voir donc comment améliorer cette prise en charge, dans nos organisations respectives, pour que le 8 mars marque le moment fort de revendications portées sur l'ensemble de l'année.

**Il est nécessaire donc que l'on réfléchisse dans la FSU sur cette question : le « Pour elles » est un point d'appui mais peut-être que du matériel supplémentaire d'analyse pourrait être fourni en fonction de l'actualité, voire du matériel de campagne « Egalité professionnelle » du type tracts / affiches.**

Concernant la campagne à proprement parler du 8 mars 2017 :

Pour rappel : le collectif Les Glorieuses a organisé le 7 novembre à 16h34 un événement sur l'égalité salariale et a réussi à sensibiliser des personnes au delà des militant-es habituel-les sur cette question avec comme limite une mobilisation essentiellement sur Paris et pas de continuité, d'endroits où porter les revendications.



Le 8 mars 2017 les mobilisations ont été plus massives sur Paris avec l'organisation d'une manifestation.

Des événements ont eu lieu partout en région avec la volonté de porter et faire vivre nos revendications. Mais nous n'avons pas touché au delà de nos militant-es. Il faudra certainement améliorer aussi nos activités sur les réseaux sociaux.

Autre points à améliorer : La préparation a été un peu tardive → nécessité de commencer plus tôt l'an prochain (texte / site / # / matériel commun).

>>>

Pour ce qui est de notre fédération aussi : il nous faudra être réactives et réactifs un peu plus tôt pour encore mieux préparer les réunions unitaires dans les départements et sur les réseaux sociaux aussi.

### Perspectives

Reconduire la forme : texte court et consensuel qui permet des signatures très larges – chaque orga pouvant néanmoins décliner son propre texte avec des revendications plus axées sur son champ.

Rendre pérenne ce collectif pour être « opérationnelles » en cas de remise en cause des droits des femmes par des décisions législatives du futur gouvernement.

Une idée à réfléchir rapidement : être présentes lors de l'investiture des député-es le 27 juin et distribuer à chacun-es nos 20 exigences avec des difficultés, notamment la probabilité d'une présence policière importante qui empêche ce type d'actions.

**Au niveau FSU deux contraintes sont à prendre en compte dès maintenant pour le 8 mars 2018 :**

ce sera un jeudi et tombera sur une des zones de vacances.

Et le fait que l'on sera en campagne élections pro : importance d'être présent sur ces questions.

Au niveau FSU encore : les retours sur la journée de réflexion (table ronde) sur l'égalité pro organisée le ma-

tin du 8 mars a eu de très bons échos ; la reconduire est important. Mais il faudrait pouvoir l'annoncer bien à l'avance afin de permettre une participation plus large.

Réfléchir au plus vite, c'est à dire maintenant ou au plus tard dès septembre, à du matériel de campagne (type affiches et tracts par exemple) en déclinant si c'est possible en terme de temps sur la charte graphique du futur matériel de campagne élections professionnelles ; et si le temps ne nous le permet pas de travailler au plus vite ces outils militants. Cela semble indispensable pour visibiliser les actions de la FSU sur l'égalité professionnelle.



## STAGES DÉCENTRALISÉS 2017-2018

*Cette période de fin d'année scolaire est propice à la réflexion et aux projets pour l'année suivante, aussi bien dans les syndicats nationaux que les sections départementales...*

*Le secteur Femmes vous rappelle que ses militant-es peuvent vous épauler pour construire un projet de stage sur les thématiques liées à l'égalité, voire intervenir dans vos sessions de formation.*

### Quelques idées de thèmes :

L'égalité professionnelle / les inégalités au travail

Femmes-Hommes dans la FP : vers plus d'égalité

Le rôle des syndicats

Féminisme et syndicalisme

La place des femmes dans les syndicats

Les droits des femmes

Le droit à disposer de son corps : IVG, prostitution, GPA en débats

Politiques familiales, protection sociale

Les stéréotypes, puissants freins à l'égalité ; le genre

Les violences faites aux femmes

Les LGBTphobies

La rédaction égalitaire : pourquoi, comment

Éduquer à l'égalité : Éducation à la sexualité ; sport / EPS, mixité, égalité ; projets d'établissements ; approches disciplinaires (Littérature, Histoire...) ; manuels scolaires et stéréotypes.

## QUI EST MARLÈNE SCHIAPPA ?

Marlène Schiappa, 35 ans, adjointe au maire PS du Mans, a été nommée le 17 mai secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle s'occupe également de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, et a autorité sur la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans (Dilcrah).

Elle est écrivaine, et créatrice de « Maman travaille », un réseau de femmes et d'hommes engagés en faveur d'un meilleur partage des responsabilités à la maison comme au travail, et milite pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Marlène Schiappa a également créé une entreprise de conseil et formation, spécialisée dans ses domaines de prédilection : l'égalité H/F et la conciliation vie professionnelle/vie familiale. Une quinzaine de livres grand public, des stages à 190 € la journée... on a donc affaire à un véritable business ! Marlène Schiappa est donc une start up à elle toute seule, bien dans la ligne macroniste... ! D'ailleurs, son site est une ode à Emmanuel Macron, certains articles frisant même l'idolâtrie.

À la naissance de son premier enfant, elle a quitté son emploi pour s'installer à son compte, solution qu'elle a trouvée pour résoudre ses problèmes de « conciliation ». Ce que toutes les femmes ne peuvent pas tout à fait se permettre ! Mais ses conseils sont-ils vraiment destinés à toutes les femmes ? Sur son blog, un article prétend mutualiser les bonnes pratiques de mères du monde entier. On y lit qu'une femme doit avoir un sac contenant ses chaussures à talon, parallèlement à une paire confortable pour ses déplacements... ou que les « nannies » anglaises sont vraiment une bonne alternative aux crèches ! Une telle méconnaissance de la réalité sociale, de la condition de la grande majorité des femmes, augure mal de ses futures actions, à moins qu'elle n'élargisse sa vision au-delà de ce féminisme de nanties.

Quand elle se préoccupe de l'insuffisance des places de crèches, c'est surtout pour s'interroger sur la transparence des critères d'attribution... Quand elle évoque le « temps pour soi », elle ne l'oppose pas au temps de travail, mais parle d'une « *question de posture* » ! Comme s'il suffisait de le décider pour s'épanouir dans son métier... Elle tient des propos de privilégiée, dont on doute qu'elle puisse se mettre à la place des ouvrières, des précaires, des femmes aux horaires décalés... !

Je ne reviendrai pas sur le livre *Osez l'amour des rondes* qui ne brillait pas par sa finesse, et alignait les clichés méprisants sous couvert d'un humour mal placé. On peut effectivement lui concéder que ce fut une erreur de jeunesse. De même, elle a écrit des conseils pour faire prolonger un congé de maternité et donc frauder la Sécu, là aussi dans un registre se voulant comique... mais qui n'a sans doute pas fait rire les mères

affrontant vraiment les difficultés qu'elle préconisait de feindre.

Mais certains autres positionnements sont franchement contestables, comme celui exprimé dans un article, fort mal ficelé par ailleurs, sur le mariage pour tous et toutes. Ce texte, qui semble surtout voué à faire la publicité de ses livres, flirte tantôt avec le masculinisme, tantôt avec l'homophobie mais révèle en tous les cas une conception de la parentalité limitée à sa stricte dimension biologique ! En particulier la phrase « *La paternité ne se remet pas en question. Elle est.* » montre une profonde méconnaissance de la réalité sociale, des familles monoparentales, et de la dimension construite de la parentalité ! Le raisonnement est loin d'être évident, et à la fin de l'article, je n'ai toujours pas compris en quoi le « *mariage gay* » serait une « *régression notable des droits des femmes mères.* ». En revanche, cette notion de « femmes mères » pose problème. Et en y regardant de plus près, quasiment toute l'activité prétendument féministe de Marlène Schiappa tourne autour de la maternité, ce qui est passablement réducteur, voire anti-féministe. Enfin, toujours dans cet article, elle évoque les « *travailleur-es du sexe* »... Sans doute y voit-elle également des entrepreneur-es ?!

Autre signe négatif : la participation de la secrétaire d'État au 3<sup>e</sup> forum des Happy men, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> juin au ministère des Solidarités et de la Santé. Les Happy men sont un réseau masculin « engagé pour l'égalité hommes-femmes », composé de managers et cadres dirigeants de 12 grands groupes, et qui tiennent régulièrement des « cercles », soit des réunions non mixtes... afin de « libérer la parole » ! Outre que personne ne s'offusque de cette non mixité-là, il est ahurissant de lire que des dominants (à triple titre : sexe, classe, « race ») auraient besoin d'espaces de parole libre ! Comme si les femmes étaient aux postes clés et avaient l'habitude de monopoliser la parole...

Certes leurs revendications ne sont pas masculinistes, mais pas féministes non plus ! Elles occultent complètement la réalité de la domination masculine et évacuent la dimension politique et collective.

Que Marlène Schiappa clôture cette journée par une intervention élogieuse n'est pas anodin. Cela s'accorde avec l'idéologie du « mérite », de la réussite individuelle et de la responsabilité de l'individu-e dans sa propre réussite. Le ton est donné, il est peu probable que ce gouvernement s'attaque au système patriarcal.

Le portrait serait incomplet et excessivement à charge si on ne citait pas les points positifs. Comme le projet de réforme du congé de maternité, qui prévoit de l'aligner vers le haut en terme de durée et de rémunération, afin de sécuriser toutes les femmes qui travaillent, quel que soit leur statut : précaires, intermittentes, professions libérales... De même, nous ne hurlons pas avec les loups : Marlène Schiappa a très vite été la cible de la fachosphère, c'est le lot de bien des féministes. C'est bien avec notre propre grille de lecture que nous étudions son action.

>>>

>>>

Elle a énoncé ses objectifs, chiffrés : « Dans cinq ans, il faudra que les inégalités salariales, aujourd'hui estimées entre 10 et 15 %, ou le nombre de viols, estimés à 83 000, aient baissé ». Sa méthode semble bien timorée, surtout en comparant à d'autres dossiers de ce gouvernement : « À l'heure actuelle, il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs de la vie civile et les associations afin de se mettre d'accord sur des indicateurs pour faire un état des lieux des inégalités entre les femmes et les hommes. » L'état des lieux, les féministes le connaissent, le mesurent régulièrement. Et elles ont des leviers d'action à proposer ! Reste à savoir aussi si les syndicats font partie de sa définition de la « société civile ».

Quant aux moyens, Marlène Schiappa a pour le moment évoqué des actions de testing dans les entreprises

et une collaboration avec le Défenseur Des Droits. « Deux actions seront ensuite mises en place : utiliser le « Name and shame », c'est-à-dire dénoncer les entreprises qui ne respectent pas l'égalité, et proposer des mesures à ces entreprises pour mettre fin à ces inégalités par le biais d'un programme de bonnes pratiques. » C'est sans doute un peu léger.

Les organisations syndicales tiennent leur expertise à disposition, sur les inégalités au travail, sur l'impact spécialement nocif pour les femmes de la loi « travail », et plus généralement des politiques libérales et des mesures d'austérité. Il sera plus que jamais indispensable de les mettre en avant, surtout face à une secrétaire d'État dont les positions relèvent d'un féminisme de classe.

Cécile Ropiteaux

## Vigilance accrue sur les IMP

On le sait, de nombreux mécanismes sont à l'œuvre dans les inégalités salariales, directes (ségrégation verticale) ou indirectes (division socio sexuée du travail rémunérations différenciées...). L'ensemble de ces mécanismes trouve également sa source dans une organisation familiale où femmes et hommes continuent majoritairement de s'en occuper fort différemment et fort inégalement. Ainsi le temps disponible joue déjà beaucoup en défaveur des femmes quant à l'attribution de postes à responsabilité, les heures supplémentaires, les actions particulières, tâches particulièrement chronophages. Ces situations ont été très bien décrites dans le travail de recherche de Dominique Cau Bareille et Julie Jarty<sup>1</sup>,

Un an après cette parution, les documents fournis par le ministère concernant les IMP<sup>2</sup> nous alertent sur cette discrimination. Les femmes représentent 57,9 % dans le second degré mais elles sont 3 points de moins à être bénéficiaires des IMP. Le document ministériel est indigent sur l'examen de la répartition entre hommes et femmes. Les données fournies sont insuffisantes pour connaître réellement le montant reçu par les femmes et les hommes. En effet, ces taux peuvent varier de 312 € à 3750 € (par an), le taux 2 (625€) étant celui où le volume d'attribution est le plus important (là où les personnels sont les plus nombreux.euses).

Dans l'académie de Dijon le rectorat a fourni un document plus complet permettant d'aller plus loin dans l'analyse :

	% d'agent.es dans l'Académie recevant une IMP établissement	Montant moyen attribué (en euros)
F	55	887,5
H	45	1137,5

Ce document est beaucoup plus intéressant puisqu'il permet d'avoir le nombre d'agent.es bénéficiaires, le volume attribué ainsi que la répartition par fonctions et par niveau (académique ou établissement). Là encore les femmes sont en proportion moins bénéficiaires d'IMP, mais plus grave le montant moyen perçu est beaucoup moins important pour les femmes. Les données fournies ne permettent pas de savoir si c'est dû au type de fonction exercée ou à la rémunération différente d'une même fonction.

Il permet aussi de tirer le constat que plus on monte dans les fonctions (académiques), plus la discrimination s'accroît.

Si ces IMP constituent une avancée pour une meilleure visibilité de la situation puisque la répartition par missions fait l'objet d'un vote en C.A, elles doivent être suivies de près pour éviter de nouvelles discriminations indirectes.

Il y a urgence à réclamer dans chaque académie un document qui donne les chiffres permettant l'analyse comparée : nombre de personnes concernées, volume et montant attribués par sexe...

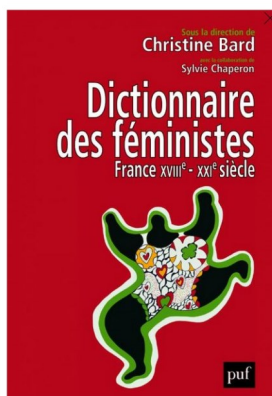
**C'est avec ces données transmises aux représentant.es des personnels qu'on appréciera la volonté d'en finir avec les écarts de salaire dans la fonction publique et qu'on jugera la validité du protocole égalité signé dans les 3 fonctions publiques.**

Nina Charlier, Benoit Chaisy

1- « Rapports de genre dans l'activité professionnelle des enseignant.e.s du second degré ».

2- IMP : Indemnités pour Missions Particulières

## LECTURES



**Dictionnaire des féministes. France XVIIIe au XXIe siècle.** C. Bard et S. Chaperon, 2017, PUF.

421 notices biographiques et 137 notices thématiques sous la plume de 196 auteur-es.

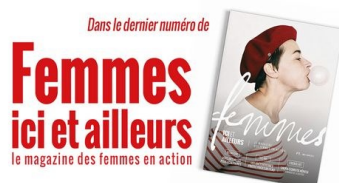
Qu'est-ce que le féminisme au juste ? Ce dictionnaire apporte une réponse large (la contestation de l'inégalité entre les sexes), plurielle (les mouve-

ments de femmes, les philosophies ou idéologies qui les nourrissent) et contextualisée. Il n'y a pas de définition universelle et diachronique du féminisme, forme de résistance à un contexte oppressif spécifique. La diversité des vies de militant-es, des moyens d'action et d'expression, des revendications et objectifs montre au contraire combien le féminisme prend les couleurs du temps et des lieux qu'il investit.

### FEMMES ICI ET AILLEURS

Cette association, née en 2003, a pour vocation de promouvoir les femmes en France et dans le monde et d'œuvrer à l'égalité femmes-hommes. Elle réalise des expositions photographiques, des conférences et des interventions en milieu scolaire...

En 2012, l'association a créé un magazine trimestriel, puis a fondé les éditions du 8 mars\*.



UN REPORTAGE EXCLUSIF  
Womenability,  
vers des villes plus égalitaires

\* 10 rue Germain, 69006 Lyon, contact@editions-8mars.com

**Elisa Herman, Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique,** Rennes, PU Rennes, coll. « Le sens social », 2016, postface de Rose-Marie Lagrave.

Comprendre les violences faites aux femmes dans le couple c'est aussi analyser les luttes, les politiques publiques et les actions concrètes déployées en France aujourd'hui.

Ce livre prend appui sur une enquête ethnographique menée auprès d'associations spécialisées (souvent membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes), de femmes victimes, de professionnel-les de

nombreuses institutions concernées (justice, police, travail social...) et de personnalités politiques et universitaires actives sur ces sujets.

S'adressant aux universitaires ainsi qu'aux professionnels, l'ouvrage décrit la construction de la cause des violences conjugales, ainsi que les politiques publiques mises en œuvres, dans une démarche sociohistorique. Il met ainsi en lumière la porosité des espaces militant, universitaire et institutionnel.

Cette recherche sociologique éclaire alors des engagements féministes professionnels trop peu connus, face au paradoxe d'un intérêt politique fort pour lutter contre des violences masculines toujours persistantes.

**Christine Castelain Meunier, Le ménage, la fée, la sorcière et l'homme nouveau,** Stock, coll. « Essais - Documents », 2013.

Qui fait le ménage à la maison ?

La réponse a de quoi surprendre. Vu au pire comme une corvée ennuyeuse, au mieux comme un bon indicateur des inégalités entre hommes et femmes, le ménage devient pourtant un formidable révélateur du changement des moeurs. Les témoignages, nombreux et variés, vivants et parfois très surprenants démontrent que cette tâche domestique si ordinaire cache autant de plaisirs que de routines ou d'ennui, d'innovations que de traditions héritées.



**Emma Clit la blogueuse, 100 % féministe et révolutionnaire, vient de sortir sa première BD en librairie Un autre regard.**

Ses planches, qui soulèvent des problématiques féministes et sociales, sont partagées des milliers de fois sur Facebook. Derrière, une ingénieure en informatique de 36 ans qui veut éveiller les consciences.

Mais auparavant elle s'est fait connaître sur facebook par ses BD sur le clitoris : « *S'il y a bien une partie du corps humain qui excite tant les sens que l'imagination, c'est bien lui !* ».

Cette BD très drôle, intéressante et instructive, propose aux femmes de s'armer d'un miroir et d'oser partir à la découverte de ce petit bout de chair situé tout en bas.

*La charge mentale repose en quasi totalité sur les femmes.*



*C'est un travail permanent, épuisant, et c'est un travail invisible.*

## LECTURES

**Genre, race, classe. Travailler en France et au Brésil**, ouvrage collectif sous la direction de Nadya Araujo Guimarães, Margaret Maruani et Bila Sorj : Editions L'Harmattan – Logiques sociales, Paris 2016.

Cet ouvrage montre les segmentations et hiérarchisations entre activités masculines et féminines tout autant que les fractures entre les marchés du travail féminins, ceux où les femmes s'en sortent, gagnent bien leur vie – même si elles ne sont pas à égalité avec les hommes – et ceux où elles subissent des emplois précaires, incertains, voire indécents. Dans les deux pays, il traite de la ségrégation des emplois, des écarts de salaires, de la division sexuelle du travail, de la précarité, du sous-emploi, du travail domestique et du travail des domestiques. Les frontières de l'inégalité n'empruntent pas les mêmes chemins, ne débouchent pas sur les mêmes situations, il convient de contextualiser et d'historiciser.

**Guide pour les femmes étrangères victimes de violences**, publié par la Ligue des Droits de l'Homme, 2016.

**Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles**, INED, document de travail n°229, 2016.

**Le livre noir des violences sexuelles**, Muriel Salmona, Dunod, 2013.

**Violences conjugales et famille**, sous la direction de R. Coutanceau et M. Salmona, Dunod, 2016.



Ce livre propose d'éclairer ces trois aspects (victimes, auteurs, enfants exposés), pour répondre à des questions que chacun-e se pose : pourquoi un si long silence ? Quel accompagnement après le dévoilement ? Au-delà du suivi individuel, quelles indications pour la prise en charge du couple et

de la famille ? Cet ouvrage est conçu avec un esprit d'ouverture, sans préjugés dogmatiques, pour aider professionnel-les et proches à mieux accompagner et prévenir.

**Femmes des outre-mers**, dossier LDH, avril 2014

([www.ldh-france.org/les-violences-faites-aux-femmes-en/](http://www.ldh-france.org/les-violences-faites-aux-femmes-en/)).

Ce rapport alternatif à celui du gouvernement français a été remis aux membres du Comité des Nations Unies, suite à l'audition de la France en juillet 2016.

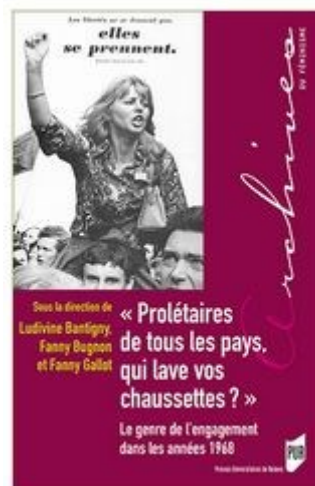
**La production de la santé sexuelle**, Cahiers du Genre, n° 60, Coordonné par Adeline Adam, Karine Duplan, Fanny Gallot, Lola Gonzalez-Quijano, Guillaume Roucoux et Marie-Sherley Valzema, Edition l'Harmattan, Paris 2016.

Pour les auteur-es, « la reconnaissance du droit de chacun-e à disposer de son propre corps, semble encore loin d'être acquise à l'échelle mondiale ». Dans ce numéro elles/ils analysent les normes à l'œuvre dans la production de la santé sexuelle selon différents contextes historiques, géographiques et sociaux.

**« Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? » Le genre de l'engagement dans les années 1968**, sous la direction de Ludvine Bantigny, Fanny Bugnon et Fanny Gallot, Presses universitaires de Rennes (PUR), 2017.

Les « années 1968 » ont-elles été une époque de contestation des rôles de genre, des stéréotypes sexués ou des clichés virilistes ? Pour le savoir, ce livre veut saisir l'influence du genre dans les multiples formes de positionnement et de conflictualité politique, dans les organisations syndicales comme les groupes et partis politiques, les mouvements associatifs et les collectifs militants, dans cette période marquée par de nouvelles dynamiques féministes.

Avec le soutien d'EFiGiES, de l'Institut de recherche interdisciplinaire homme société (IRIHS) et le groupe de recherche d'Histoire de l'université de Rouen.



## LECTURES

**Les Cahiers de LCD** (la Lutte contre les discriminations), nouvelle revue universitaire française, avec des approches universitaires, institutionnelles et associatives.

> 3 numéros par an pour enrichir la réflexion et l'action autour des questions liées à la lutte contre les discriminations.

**N°1 : la ville face aux discriminations**, éditions l'Harmattan, octobre 2016.

**Nouvelles formes de militantisme féministe (I)**, Nouvelles questions féministes, volume 36 Editions Antipodes, Lausanne 2017.

Des exemples tirés du Grand angle sur les luttes madrilène, ou mexicaines mais aussi en Inde ou au Paraguay illustrent le renouvellement actuel des formes de militantisme féministe. Mais qu'est-ce qui a changé ? Que reste-t-il des modes d'organisation, de communication et d'action du féminisme des années 1970 ? Les jeunes féministes ont-elles fait tabula rasa de l'héritage des anciennes pour faire du neuf ?

**Droit des discriminations dans l'emploi et le travail**, Michel Miné, Larcier, 2016.

Discriminations en fonction de l'origine, du sexe, de l'âge, de la religion, de l'état de santé, etc., mais dans le droit du travail la discrimination résulte d'un comportement en lien avec l'appartenance des salarié-es à une catégorie visée par le droit du travail. L'ouvrage propose des repères juridiques très précis.

**Françoise Vergès, Le Ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme**. Paris, Albin Michel (Bibliothèque Idées), 2017.

Dans les années 1960-1970, l'État français encourage l'avortement et la contraception dans les départements d'outre-mer alors même qu'il les interdit et les criminalise en France métropolitaine.

Comment expliquer de telles disparités ?

Partant du cas emblématique de La Réunion où, en juin 1970, des milliers d'avortements et de stérilisations sans consentement pratiqués par des médecins blancs sont rendus publics, Françoise Vergès retrace la politique de gestion du ventre des femmes, stigmatisées en raison de la couleur de leur peau.

Dès 1945, invoquant la « surpopulation » de ses anciennes colonies, l'État français prône le contrôle des naissances et l'organisation de l'émigration ; une politique qui le conduit à reconfigurer à plusieurs reprises l'espace de la République, provoquant un repli progressif sur l'Hexagone au détriment des outre-mer, où les abus se multiplient.

Françoise Vergès s'interroge sur les causes et les conséquences de ces reconfigurations et sur la marginalisation de la question raciale et coloniale par les mouvements féministes actifs en métropole, en particulier le MLF. En s'appuyant sur les notions de genre, de race,

de classe dans une ère postcoloniale, l'auteure entend faire la lumière sur l'histoire mutilée de ces femmes, héritière d'un système esclavagiste, colonialiste et capitaliste encore largement ignoré aujourd'hui.

**Réjane Sénac, Les non-frères au pays de l'égalité**, Les presses de Sciences Po, 2017.

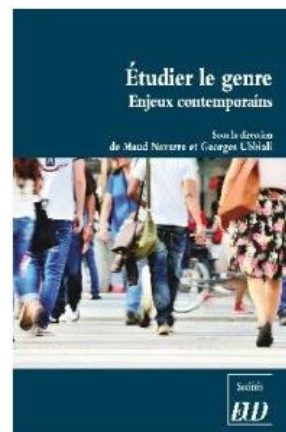
La France serait-elle plus fraternelle qu'égalitaire ? La République a beau se proclamer une et indivisible, elle n'a cessé de classer et hiérarchiser les citoyen-nes depuis sa fondation. Qui reconnaît-elle comme frères et qui laisse-t-elle dans l'angle mort de l'égalité ? Pourquoi continue-t-elle à se définir à travers un mot, fraternité, qui charrie une conception excluante de la démocratie ? Répondre à ces questions et lever le tabou sur le péché originel d'une République fraternelle est indispensable pour expliquer la persistance contemporaine des inégalités.

Réjane Sénac, invitée au stage Femmes en 2016, analyse la façon dont la frontière entre frères et non-frères - femmes, non-binaires, non-blanches - se redessine au lieu de disparaître. Alors que l'application du principe d'égalité reste inconditionnelle pour les uns, elle est associée à l'accomplissement de performances économiques et sociales pour les autres.

**Étudier le genre, enjeux contemporains, sous la direction de Maud Navarre et Georges Ubbiali**, Éditions universitaires de Dijon, 2017.

En quoi consistent les études de genre ? Qu'apportent-elles à la recherche en sciences humaines et sociales ? Alors que le genre suscite la polémique, ce livre collectif dresse un bilan des recherches consacrées au sujet, telles qu'elles sont pratiquées aujourd'hui en France. Il donne à voir leur apport réel, tout en rappelant les fondements théoriques de cet outil de recherche pour celles et ceux qui n'y sont pas initié-es. Les applications concrètes se manifestent dans différents domaines tels que la santé, la construction des identités masculines et des transidentités, l'enseignement supérieur ou encore l'histoire médiévale. Au-delà des interrogations éveillées par le genre, les contributions montrent que la notion constitue un outil utile pour comprendre l'individu-e et la vie en société. Ce livre révèle aussi des angles morts, des domaines de recherches encore peu explorés au prisme du genre.

Ont participé à cet ouvrage : Arnaud Alessandrin, Marion Alves-Salvète, Clément Arambourou, Marie Duru-Bellat, Ludovic Gausso, Loïc Le Minor, Anne-Laure Méril-Bellini Delle Stelle, Maud Navarre, Nicolas Palierne, Georges Ubbiali.





## ROMANS, BD et FANZINES

### PRIX ARTEMISIA 2017

**L'APOCALYPSE selon Magda**, Editions Delcourt, 2016

Quand on annonce à Magda, 13 ans, que le monde disparaîtra dans un an, la fureur de vivre l'envahit. Les tourments de l'adolescence à l'heure de la fin du monde, un récit bouleversant au dessin somptueux.

Chloé Vollmer-Lo et

Carole Maurel



### n°1 du Zine féministe « Hors je(u) »

*Hors-Je(u)* est un fanzine féministe qui recueille les récits et les témoignages de femmes et de personnes opprimées du genre. *Hors-je(u)* parce qu'elles et eux se retrouvent trop souvent sur le banc de touche ou sont prises pour le ballon de foot. Les visibiliser et leur donner la parole pour parler de leurs conditions matérielles et sociales, sortir de l'image de LA femme : tel est le thème de ce fanzine. **Le PDF du n°1 est téléchargeable sur leur site :** <https://infokiosques.net/spip.php?article1364>

**Des femmes qui dansent sous les bombes** de Céline Lapertot, Ed. Viviane Hamy, 2016.

### BLOGS

<http://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/>

Parmi les thèmes des lectures il y a Féminisme/Genre/Rapports sociaux de sexe.

## Juin 2017 : les femmes s'illustrent

Artémisia fête ses 10 ans avec une exposition collective, en partenariat avec la Galerie Art Maniak, 10 rue de la Grange Batelière – 75009 Paris.

L'association Artémisia c'est aussi un prix décerné tous les ans pour saluer et encourager le travail des femmes autrices de bandes dessinées.



### Kit pour agir contre le sexisme dans le monde du travail

Kit créé par le conseil supérieur à l'égalité professionnelle comprenant : une fiche juridique rappelant sa définition, des exemples d'agissements sexistes et les sanctions encourues ; des fiches repères à destination des employeurs, des RH, des délégués du personnel, ou syndicaux, et des victimes pour savoir "que faire ?" ; et un ensemble de 10 leviers d'actions pour les entreprises.

## STAGE FEMMES FSU : DÉCEMBRE 2017

### Thèmes en préparation



**Violences et parentalité.** Possibles invité-es : Edouard Martin, Elisa Herman sociologue...

**Conciliation vie privée / vie professionnelle, conceptualisation de la charge mentale.** Possibles invitées : Nicole Bret

(canadienne), Christine Castelin-Meunier CNRS, Emma Clit auteure de BD.



**Femmes et espaces publics :** Possible invitée Edith Marué-Jouls, colloque de Rennes...

**Sexualité / Education à la vie Affective et Sexuelle.** Possibles invitées Bérengère Kolly, Gabrielle Richard, Elise Devieihle.